

Les députés PCF mettent les retraites agricoles au menu en juin

© 25/05/2021 |  Terre-net Média

Les retraites des conjointes de chefs d'exploitation agricole seront au menu de l'Assemblée nationale le 17 juin, à l'initiative des députés communistes.

Déjà à l'initiative du patron du groupe communiste **André Chassaigne**, les **retraites des anciens chefs d'exploitation vont être revalorisées au 1^{er} novembre 2021**, à un niveau plancher de 85 % du Smic net (au lieu de 75 % actuellement). La question des **conjointes et aides familiaux** est « la suite logique », a-t-il expliqué mardi devant la presse, soulignant la « situation dramatique » de nombre d'entre eux.

Pour une **carrière complète de non-salarié agricole**, la pension moyenne s'est élevée en 2019 à 601 euros mensuels pour les conjointes collaborateurs et 718 euros pour les aides familiaux.

La proposition de loi, qui sera examinée dans le cadre d'une « niche » dont l'ordre du jour est fixé par son groupe, prévoit de mobiliser divers leviers (pension majorée de référence, points de retraite complémentaire obligatoire, et aussi taxe additionnelle de 0,1 % à la taxe sur les transactions financières) pour augmenter ces montants.

Ces pistes sont « largement partagées » sur les bancs de l'Assemblée, selon André Chassaigne, qui a bon espoir que son texte soit adopté, malgré son coût, et moyennant sans doute quelques aménagements.

Le gouvernement a « bien en tête » la question de la **retraite des conjointes de chefs d'exploitation**, dit-on à Matignon. La revalorisation de l'ensemble des petites pensions de retraite, à hauteur de 85 % du Smic en 2025, coûterait plus de 2 milliards d'euros, selon un rapport récent de deux députés de la majorité.